

Caen la mer

MAGAZINE

460 NOUVEAUX
EMPLOIS AVEC HERMÈS
ET GÉNÉRATION



En DANS CE NUMÉRO Bref



PLAN LOCAL D'URBANISME
NOTRE TERRITOIRE À L'HORIZON 2040



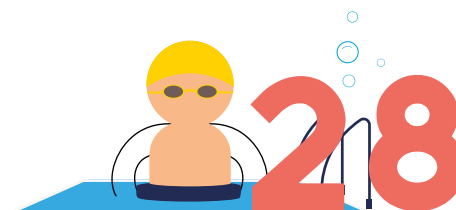
LOGEMENTS INSOLITES
MISER SUR L'ORIGINALITÉ



L'HABITAT PARTICIPATIF,
UNE DÉMARCHE CITOYENNE À DÉCOUVRIR



RÉSIDENCE D'ÉDITEURS
RENCONTRES AUTOUR DE LA LITTÉRATURE



HYGIÈNE EN PISCINE
UN GESTE POUR SOI, UN ENGAGEMENT POUR TOUS

Sommaire

n° 63 • septembre 2025

4	VIE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE
8	TRANSPORTS
10	ENVIRONNEMENT
11	HABITAT
12	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
13	TOURISME
14	DOSSIER
20	MOBILITÉS
22	DÉCHETS
24	AU CŒUR DES COMMUNES
26	CULTURE
28	SPORTS
30	EXPRESSIONS POLITIQUES
31	PORTRAIT

DOSSIER SPÉCIAL

14

CAEN LA MER ET EMPLOI

UN TANDEM POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL





L'Édito en 3 QUESTIONS

Nicolas Joyau,
Président de Caen la mer

HERMÈS ET GÉNÉRATION ONT ANNONCÉ LEUR IMPLANTATION À CAEN LA MER : QUELLES SERONT LES RETOMBÉES POUR LE TERRITOIRE ?

La maison Hermès, spécialiste en maroquinerie et marque de prestige de l'artisanat de haute qualité, ainsi que Génération, acteur majeur de la gestion de contrat de complémentaire santé et prévoyance, ont en effet annoncé leur arrivée sur notre territoire. L'un comme l'autre permettront d'entretenir la dynamique d'emploi de l'agglomération avec, à terme, plus de 450 emplois qualifiés. Ces deux implantations illustrent l'attractivité de notre territoire ainsi que notre capacité à accueillir des entreprises créatrices d'emplois. Au-delà de ces deux arrivées significatives, il ne faut pas oublier la croissance portée par nos acteurs historiques notamment Legallais dont nous avons inauguré l'extension de ses locaux cet été.

CAEN LA MER SOUTIENT LA CRÉATION D'EMPLOIS, MAIS COMMENT ACCOMPAGNE-T-ELLE CONCRÈTEMENT LES STRUCTURES LOCALES ?

Accompagner les acteurs du territoire, c'est travailler à leurs côtés sur le long terme, en favorisant la co-construction de réponses adaptées aux besoins et en renforçant leurs capacités d'action.

L'Agence de développement économique de la Communauté urbaine Caen la mer, Caen Normandie Développement accompagne tous les projets d'implantation et de développement des entreprises à Caen la mer. Elle propose, en autres, des dispositifs d'aide aux recrutements, soutient des projets d'investissements immobiliers ou encore d'accueil avec des Espaces de coworking, pépinières et hôtels d'entreprises, centres d'affaires, zones d'activités, location de bureaux, d'atelier ou d'entrepôts. Caen la mer mobilise également du foncier permettant, dans nos zones d'activités (où se trouvent 50 % des emplois sur Caen la mer), ou dans des projets d'aménagement, aux entreprises d'envisager leur développement.

Caen la mer se doit aussi d'être présente auprès des entreprises pour les aider dans l'accueil des nouveaux salariés (formation, mobilité, logement).

Des dispositifs d'accompagnement peuvent ainsi être mobilisés en appui à des structures d'insertion ou d'économie sociale et solidaire, comme dans le cas de l'entreprise Atipic, implantée à Colombelles et engagée dans l'emploi de personnes éloignées du marché du travail. Une aide a été apportée dans le cadre du redressement judiciaire, avec l'objectif de contribuer à la continuité de son activité et ainsi sauvegarder plus de 80 emplois.

COMMENT LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE PEUT-ELLE FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI ?

La solidarité territoriale favorise l'accès à l'emploi en mobilisant les acteurs locaux pour lever les freins sociaux, économiques et géographiques qui limitent le retour ou l'accès au travail.

Elle doit reposer sur une logique de coopération pour réduire les inégalités d'accès en matière d'emploi. Dans les zones périurbaines ou rurales, l'éloignement des bassins d'emploi peuvent freiner l'insertion professionnelle.

Mettre en place des solutions de mobilité alternatives, comme un schéma cyclable structurant ou encore le développement du Twisto Flex, permet de connecter efficacement les zones résidentielles aux zones d'activités ou aux gares, en complément d'autres transports. C'est un moyen écologique, économique et solidaire de rapprocher les habitants de l'emploi, tout en dynamisant les territoires et en renforçant la cohésion entre zones urbaines et rurales.

Éditeur :

Communauté urbaine Caen la mer
16 rue Rosa Parks - CS 52700
14027 Caen

Directeur de la publication
Nicolas Joyau

Responsable de la communication
Daniela Terzi

Conception graphique
image  france

Mise en page
 agencescoop communication 15280-MEP

Rédaction

 agencescoop communication
et service communication
de Caen la mer

Photos

© Eiffage – © L'Un Comme l'Autre –
© 7° ciel images – © Caen la mer – © ARPE
Normandie pour les Z'écobatisseurs – KVA
architectes – © Hérault Arnod Architectures –
© Génération – © AdobeStock – © Twisto –
© Syvedac – © Emile Orange – © Pictel
Drone – © Solveg de la Hougue – © Julien
Helie – © Hérouville Saint-Clair – © Freepik –
© La Bulle

Imprimeur
SIB imprimerie

Nombre d'exemplaires
153 000 ex.



LES COMMUNES DE CAEN LA MER

AUTHIE • BÉNOUVILLE • BIÉVILLE-BEUVILLE • BLAINVILLE-SUR-ORNE • BOURGUÉBUS • BRETTEVILLE-SUR-ODON • CAEN •
CAIRON • CAMBES-EN-PLAINE • CARPIQUET • CASTINE-EN-PLAINE • COLLEVILLE-MONTGOMERY • COLOMBELLES •
CORMELLES-LE-ROYAL • CUVERVILLE • DÉMOUVILLE • ÉPRON • ÉTERVILLE • FLEURY-SUR-ORNE • GIBERVILLE • GRENTHEVILLE •
HERMANVILLE-SUR-MER • HÉROUVILLE SAINT-CLAIR • IFS • LE CASTELET • LE FRESNE-CAMILLY • LION-SUR-MER • LOUVIGNY •
MATHIEU • MONDEVILLE • MOUEN • OUISTREHAM • PÉRIERS-SUR-LE-DAN • ROSEL • ROTS • SAINT-ANDRÉ-SUR-ORNE • SAINT-
AUBIN-D'ARQUENAY • SAINT-CONTEST • SAINT-GERMAIN-LA-BLANCHE-HERBE • SAINT-MANVIEU-NORREY • SANNERVILLE •
SOLIERS • THAON • THUE-ET-MUE • TOURVILLE-SUR-ODON • TROARN • VERNON • VILLONS-LÈS-BUISSONS

Plan local d'urbanisme

NOTRE TERRITOIRE À L'HORIZON 2040

Le 10 juillet dernier, le Conseil communautaire s'est exprimé sur l'arrêt du PLUi-HM (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat et Mobilités) avant l'enquête publique prévue à l'automne 2026, pour une mise en œuvre au premier semestre 2027.

S'appuyant sur les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) établi en 2023, le Plan Local d'Urbanisme de Caen la mer prend maintenant forme. Le PLUi de Caen la mer est constitué de **quatre types de documents réglementaires** : le zonage, le règlement, les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et les Programmes d'Orientations et d'Actions (POA).

« Vous avez un projet de construction sur notre territoire ou vous vous intéressez simplement à la qualité de votre cadre de vie ? Ces documents réglementaires concernent chacun d'entre nous » explique Catherine Joubel, chef de service urbanisme réglementaire. « En premier lieu, le **zonage** divise le territoire de Caen la mer selon

4 types de zones : les zones urbanisées, à urbaniser, agricoles et naturelles. Ensuite, le **règlement** du PLUi définit les règles de construction spécifiques à chaque type de zone pour qu'une construction s'intègre bien dans son environnement » précise Catherine Joubel. Ces règles portent sur le type de construction (logement, équipement ou activité), son implantation sur la parcelle, sa hauteur et la place des espaces verts. Puis, pour préciser ce règlement, des orientations complémentaires sont prescrites pour environ 150 secteurs à enjeux identifiés.

Ces orientations, à l'échelle d'un quartier, s'appellent les **Orientations d'Aménagement et de Programmation**, ou OAP. Elles proposent un schéma d'aménagement plus précis sur l'habitat, les déplacements et les questions environnementales sur ce secteur. L'ensemble de ces documents constitue la base du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

« Mais Caen la mer a souhaité aller plus loin en dotant son PLUi d'un volet Habitat et d'un volet Mobili-

tés, pour lesquels des **Programmes d'Orientations et d'Actions**, ou POA, planifient l'habitat et la mobilité sur l'ensemble du territoire. Par exemple, le POA Habitat encadre la rénovation énergétique et le POA Mobilités encadre les transports collectifs. »

i Pour rester informés et consulter les documents, rendez-vous sur le site du PLUi-HM : www.pluihm-caenlamer.fr



« NOTRE PLUi-HM TRADUIT EN RÈGLES UNE AMBITION, UN TRAJET, POUR ACCOMPAGNER NOTRE TERRITOIRE DE FAÇON DURABLE ET RAISONNÉE POUR LES 10 À 15 ANS À VENIR »

Michel Lafont, vice-président en charge du PLUi et de l'urbanisme réglementaire.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Qu'est-ce qu'un PLUi-HM ?

Le PLUi est un document cadre d'urbanisme élaboré à l'échelle de Caen la mer. Il fixe les règles d'occupation et d'utilisation du sol pour l'ensemble des communes membres d'une intercommunalité, et ceci pour les 10 à 15 ans à venir.

Comment les citoyens sont-ils associés ?

Par la concertation préalable, les réunions publiques, l'enquête publique (qui aura lieu à l'automne 2026), et via le site internet dédié. Cette concertation, entamée il y a plusieurs mois, a permis de mobiliser plus de 700 personnes, avec 15 réunions publiques, 25 ateliers thématiques, 129 contributions écrites, 10 stands vélobus et 4 balades en bus, à pied et à vélo.



LA STATION D'ÉPURATION DU NOUVEAU MONDE *passse au biométhane*

La Communauté urbaine Caen la mer a inauguré cet été l'extension de la station d'épuration du Nouveau Monde, située sur la presqu'île de Caen.

Lancé en 2022, le chantier visait à répondre aux besoins croissants d'un territoire en pleine évolution démographique, tout en renforçant la performance environnementale de l'équipement.

Capable désormais de traiter jusqu'à 54 400 m³ d'eaux usées par jour – contre 43 000 m³ auparavant –, la station devient un maillon

clé de la transition énergétique locale. Elle assure le traitement des eaux usées de 40 communes, soit l'équivalent de 270 000 habitants. Outre l'augmentation de capacité, le projet a permis la mise en service d'une unité de méthanisation, une technologie qui transforme les boues d'épuration en énergie renouvelable. Ce procédé biologique permet de réduire d'environ 30 % le volume des déchets, tout en produisant du biométhane.

DES DÉCHETS AUX RESSOURCES

Le principe est simple : les boues d'épuration sont placées dans de grands digesteurs chauffés, où la matière organique se décompose en gaz et en résidus liquides. Le gaz, une fois épuré, devient du biométhane qui est réinjecté dans le réseau local de gaz naturel ou utilisé, notamment, pour l'alimen-

tation de bus Twisto. Quant au résidu – le digestat –, il peut être valorisé comme engrais après déshydratation et compostage.

Avec cette transformation, la station du Nouveau Monde non seulement traite les eaux usées, mais elle les valorise, les recycle, et en tire une énergie verte.

CHIFFRES CLÉS :

LA PRODUCTION DE BIOMÉTHANE
CORRESPOND À UNE
CONSUMMATION ANNUELLE DE :

.40 BUS TWISTO
.1 500 à 2 000
HABITATIONS (3 750 À
5 000 HABITANTS)



© Eiffage

À Rosel, LE RÉAMÉNAGEMENT DU HAMEAU DE GRUCHY

Un vaste programme de réaménagement du hameau de Gruchy à Rosel a été engagé par la commune et la Communauté urbaine depuis septembre 2024. L'objectif ? Développer les usages quotidiens du site et améliorer son attractivité tout en préservant son identité rurale.

Véronique Masson, maire de Rosel, revient sur ce réaménagement. « Gruchy est éloigné du bourg, mais, après l'implantation de nouvelles maisons entraînant un essor démographique important, **nous voulions faire de la place centrale un cœur de vie pour les usagers** en végétalisant le lieu, en installant des équipements comme des jeux inclusifs, des tables de pique-nique, un boulodrome, des boîtes à livres, des bancs, des arceaux à vélo, des poubelles de tri sélectif, une table de ping-pong, et en

*aménageant des cheminements sécurisés pour les piétons et les cyclistes. C'est désormais chose faite. Nous en avons profité pour renouveler le réseau d'eau potable et pour travailler sur la gestion des eaux pluviales en créant des surfaces désimperméabilisées, des stationnements perméables et un système d'infiltration adapté. Les voiries et trottoirs ont été refaits, les lignes de nos différents réseaux enfouies, tout en **respectant les différents usages** de circulation, notamment pour les agriculteurs. »*



© L'un comme l'autre

Coup de projecteur

SUR LES PERSONNALITÉS

QUI FONT RAYONNER LE TERRITOIRE

Depuis le mois d'avril dernier, « Caen-Normandie », la marque territoriale de Caen la mer, propose au public des vidéos, des podcasts et un magazine destinés à valoriser les personnalités et les initiatives qui font rayonner le territoire. Entretien avec Chloé Lenoir, animatrice du podcast « Voix Conquérantes ».



© DR - Chloé Lenoir

QUI ÊTES-VOUS ?

Chloé Lenoir : Je viens de la région parisienne et je vis sur le territoire de Caen la mer depuis bientôt 4 ans. J'ai eu un gros coup de cœur pour cette région. Je n'avais pas conscience de toutes les opportunités qu'il y a ici, ni qu'on pouvait y entreprendre aussi facilement. Dans cette démarche, j'avais amorcé l'idée d'un podcast qui valorise les femmes entrepreneures du territoire.

PARLEZ-NOUS DU NOUVEAU PODCAST « VOIX CONQUÉRANTES » QUE VOUS PILOTEZ...

C'est un podcast mensuel d'environ 45 minutes qui a pour objectif de parler de parcours conquérants, portés par des voix conquérantes, de leur engagement, de leur lien avec le territoire et leur vision de l'avenir. Des personnalités de tous les âges, hommes et femmes, de milieux et de secteurs d'activité différents, qui ont toutes un point commun, celui d'être attachées à leur territoire dans lequel elles ont puisé leur inspiration. Les enregistrements se font dans un lieu propice à la discussion et à la confession, dans des lieux moins connus de Caen la mer. Un format plutôt intime, loin des codes institutionnels, qui permet d'entrer dans la profondeur des personnalités.

QUELQUES NOMS DE PERSONNALITÉS QUE VOUS ACCUEILLEZ ?

Les premiers épisodes ont accueilli Emmanuel Chaunu, caricaturiste et chroniqueur, Sarah Mawene, co-fondatrice du réseau de micro-crèches Les Jeunes Pousses, Luc Pallavidino, une référence dans l'univers de la tech et co-fondateur de YouSign et du start-up studio You Switch. Les prochains seront consacrés à Pierre Salzmann-Crochet, voix emblématique du Caen Basket Calvados, et Francis Eustache, neuropsychologue, directeur du laboratoire Inserm et co-initiateur du Programme 13-Novembre.

QUELLE EST L'AMBITION DE CE PODCAST ?

Le but est de montrer qu'on peut s'accomplir ici et y réaliser ses objectifs. Les invités du podcast en sont la preuve et montrent comment ce territoire a nourri leurs parcours. L'idée est que ces parcours résonnent en chacun des habitants de Caen la mer, les incitent à apporter leur contribution au territoire, éveillent leur sentiment de communauté, et montrent qu'aimer son territoire, c'est fun et vibrant.

Retrouvez le podcast

« Voix conquérantes » sur toutes les grandes plateformes d'écoute : Spotify, Deezer, Apple Podcasts...



« AVEC CETTE STRATÉGIE ÉDITORIALE, NOTRE COLLECTIVITÉ SOUHAITE MOBILISER SES HABITANTS COMME AMBASSADEURS DE LEUR LIEU DE VIE ET SOUTENIR UNE AMBITION PARTAGÉE : FAIRE DE CAEN-NORMANDIE UN TERRITOIRE RECONNU, FIER ET OUVERT. FAIRE RAYONNER CAEN LA MER EST, POUR NOUS, L'AFFAIRE DE TOUS »

Franck Guégéniat, vice-président en charge de la Communication, de l'Attractivité du territoire et du Numérique



© 7° ciel images

Le parc du nouveau bassin, UN NOUVEAU LIEU DE PROMENADE À CAEN

Aménagé dans le secteur du Nouveau Bassin, le parc du nouveau bassin offre un large espace de détente où patrimoines industriel et portuaire sont à l'honneur.

Avec près de huit hectares dans le prolongement de la pointe presqu'île et du bassin Saint-Pierre de Caen, un vaste lieu de promenade a été créé en s'appuyant sur les éléments de paysage et de patrimoine industriel existants. Les quais de Normandie et Lamy qui longent le canal, les pylônes ferroviaires, les deux grues Caillard et les nombreux rails ont été ainsi rénovés et révélés. Les rails ferroviaires ont été réutilisés pour créer des assises de banc, ou encore des supports pour accrocher les vélos et des potelets sur les voies piétonnes. « La volonté était d'aménager cet espace, en déshérence et à l'activité faible, dans le respect de son patrimoine industriel, portuaire, historique et matériel, souligne Thibaud Tiercelet, directeur de SPLA Caen Presqu'île. Tout le mobilier du parc

a été réalisé à partir de matériaux trouvés sur le site. » Un **espace végétalisé de cinq hectares** a été réalisé avec la plantation de 700 arbres aux essences diverses afin de créer des ambiances variées.

DES ACTIVITÉS LIBRES D'ACCÈS

Ce nouveau lieu de loisirs et de détente accueille une **surface polyvalente pour sports collectifs**, un panneau de basket 3x3, un arbre à basket, un terrain de boules, un espace sportif... « Cet endroit nouvellement créé n'est qu'au début de son aventure, poursuit Thibaud Tiercelet. Il est amené à évoluer avec l'accueil de manifestations et d'événements publics divers, le développement d'activités, de programmes immobiliers... Mais surtout et avant tout, il s'inscrira dans des

aménagements pensés pour être résilients face aux aléas climatiques, en particulier ceux en lien avec les risques d'inondation. »

Pour permettre l'accueil des visiteurs, de nouveaux stationnements automobiles ont été créés rue de Cardiff et avenue de l'Orne. La rue du quai de Normandie est dorénavant à sens unique et accueille une nouvelle piste cyclable bidirectionnelle ainsi que du stationnement pour les vélos. Le nouveau parc est ainsi facilement accessible pour les piétons, cyclistes et automobilistes.

« CE GRAND PARC SITUÉ LE LONG DE L'EAU, ENTRE L'ORNE ET LE CANAL DE CAEN, OFFRE UN LIEU UNIQUE ET SINGULIER QUI RAPPELLE L'ASPECT MARITIME DU TERRITOIRE ET QUI S'ADAPTE PROGRESSIVEMENT AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE »

Emmanuel Renard, vice-président en charge de l'aménagement de l'espace et du foncier.



SUIVEZ LE GUIDE !

Des visites guidées du parc d'une durée de 1h sont proposées les jeudis à 18h.

Prochaines dates à retenir : septembre et 2, 9, 16 octobre.

Inscription préalable, groupes de 25 personnes maximum, via l'adresse suivante : s.poupinel@caen-presquile.fr

Découvrez le lieu en images :



UN SERVICE POUR accompagner la transition énergétique DES COMMUNES

La commune de Villons-les-Buissons a bénéficié de l'accompagnement du service commun Efficacité énergétique des Bâtiments publics de Caen la mer dans le cadre de l'opération de réhabilitation de son bâtiment communal.

« Nous avons des factures d'électricité et de gaz qui étaient totalement disproportionnées par rapport à l'utilisation que nous avons de notre bâtiment communal qui regroupe la mairie, la bibliothèque et la salle des fêtes », relate Jean Louvel, adjoint en charge des travaux, de la voirie et des espaces publics à la commune de Villons-les-Buissons. « Nous voulions trouver des solutions pour diminuer ces factures. Nous avons alors commencé à faire venir différentes entreprises mais nous nous sommes rendu compte qu'il nous manquait des compétences et une véritable coordination dans les travaux. »

La commune choisit alors de faire appel au service commun Efficacité énergétique des Bâtiments publics, mis en place par Caen la mer en 2022 dans le but d'accompagner les communes qui souhaitent être aidées sur la transition énergétique. « Les communes ont le souhait d'être exemplaires en matière d'énergie mais n'ont pas d'agents dédiés à ce sujet », souligne Marie-Hélène



Chantier à Villons-les-Buissons lors de l'intervention du plateau circulaire.

© Caen la mer



« LES COMMUNES, PETITES OU GRANDES, PEUVENT AVOIR UNE GRANDE AMBITION EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET BÉNÉFICIER D'UN BEAU PROJET »

Béatrice TURBATTE, Rapporteur général en charge de la Politique Contractuelle et des Services communs

Jalodin, Econome de Flux ACTEE. « Ce service propose de réaliser un état des lieux puis d'accompagner les élus dans leurs projets de rénovation, leurs démarches administratives, pour apporter une expertise technique sur la thématique énergie et les aides financières associées. Le projet inclut également la démarche écologique avec un abri vélo et le réemploi de matériaux via le plateau circulaire. »

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

Lors du diagnostic du bâtiment communal de Villons-les-Buissons, le service commun de Caen la mer constate plusieurs anomalies dont une fuite importante d'air au niveau du toit. « Nous avons proposé des solutions adaptées et avons aidé la commune à programmer les travaux, à trouver un assistant à

maîtrise d'ouvrage, à recruter un maître d'œuvre spécialisé en rénovation énergétique..., poursuit Marie-Hélène Jalodin. La commune a pu bénéficier de subventions à hauteur de 74 % du montant total des travaux. »

Désormais le bâtiment communal bénéficie d'un toit étanche à l'air et d'un système de chauffage et de régulation performant permettant une réduction de consommation énergétique de 50 %. « Grâce à l'accompagnement du service commun de Caen la mer, nous avons pu profiter d'un appui technique, obtenir les aides les plus adéquates, optimiser nos équipements existants et réaliser un projet plus ambitieux que ce que nous envisagions, se réjouit Jean Louvel. En travaillant avec les agents de ce service, nous avons travaillé avec des professionnels et ça change tout. »

SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Un engagement au quotidien

Dans une communauté urbaine de 48 communes aux profils variés – de 540 à plus de 100 000 habitants – la solidarité entre les territoires est un principe fondamental. Elle garantit que chaque commune, petite ou grande, urbaine ou rurale, puisse bénéficier des mêmes services, des mêmes attentions et des mêmes opportunités.

Chaque territoire a ses particularités, ses forces, ses besoins spécifiques. Mais tous doivent pouvoir compter sur une politique communautaire attentive et équilibrée. La solidarité territoriale, c'est refuser qu'un habitant soit moins bien desservi, moins bien entendu ou moins bien accompagné parce qu'il vit dans une commune moins peuplée, plus éloignée de la ville-centre ou des zones d'activité... C'est proposer à chacun les mêmes chances d'accès à l'emploi, à l'éducation, à la culture, aux soins et aussi à la mobilité.

LA MOBILITÉ : UN LEVIER CONCRET DE SOLIDARITÉ

Parmi les outils mis en œuvre pour renforcer cette équité, la mobilité joue un rôle central. Offrir des moyens de déplacement adaptés, c'est permettre à chacun de se déplacer librement entre les communes, de rompre l'isolement, de participer à la vie locale.

Les **pistes cyclables** par exemple facilitent les déplacements doux, sécurisent les trajets du quotidien et tissent un réseau utile à tous les âges, depuis les écoles jusqu'aux gares.



« AGIR POUR LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE, C'EST INVESTIR DANS L'AVENIR DE CHAQUE COMMUNE ET CONSTRUIRE ENSEMBLE UN TERRITOIRE PLUS ATTRACTIF, PLUS HARMONIEUX, PLUS HUMAIN »

Florence Bouchard, vice-présidente en charge de la solidarité territoriale.



Chemin rural à Caen

© Caen la mer

Le **covoiturage** est un véritable outil de solidarité. En mettant en relation les habitants, il favorise les trajets partagés, réduit les coûts, limite l'impact environnemental et surtout, il crée du lien : entre voisins, entre générations, entre communes. Le service **Twisto Flex** propose un transport à la demande pour les communes périphériques. Ce service est disponible dans 6 zones, réparties sur 33 communes de Caen la mer.

Enfin, les **chemins de randonnée** ne sont pas que des sentiers de loisir : ils relient les villages, valorisent les paysages et le patrimoine, et créent des liens concrets entre les habitants (voir page tourisme).

L'EXEMPLE DU CASTELET

« Une nouvelle voie verte de 330 mètres relie désormais la commune du Castelet à Castine-en-Plaine, offrant une connexion sécurisée à vélo entre les bourgs de Garcelles-Secqueville et Tilly-la-Campagne » explique Florence Boulay, Maire du Castelet. « Parallèlement, une aire de covoiturage de 36 places a été aménagée près de l'échangeur de la Jalousie, un carrefour stratégique entre Caen et Falaise. » Cette infrastructure complète le réseau d'aires de covoit-



Aire de covoiturage au Castelet

© Caen la mer

tage déjà existant sur le territoire, contribuant à réduire l'utilisation de la voiture en solo et à fluidifier le trafic routier. Équipée également d'espaces dédiés aux deux-roues motorisés et bientôt de box sécurisés pour vélos, elle renforce l'intermodalité pour les habitants.

« Ces aménagements enrichissent l'offre locale et facilitent les déplacements au quotidien pour les habitants de notre commune comme pour ceux des communes voisines », souligne Florence Boulay.

Inondations

PRÉVENIR PLUTÔT QUE GUÉRIR

Afin de limiter les risques d'inondation liés aux pluies sur son territoire, Caen la mer s'appuie sur la mise en place d'ouvrages et d'espaces perméables permettant de retenir et de laisser les eaux de pluie s'infiltrer. Ces solutions préservent également la qualité des milieux aquatiques tout en restaurant le cycle naturel de l'eau en milieu urbain. En voici quelques exemples.

AVANT



Exemple d'aménagement d'un bassin d'infiltration à Ifs Bras



APRÈS

UNE VILLE PLUS PERMÉABLE

Afin de favoriser l'infiltration de l'eau de pluie à la source et éviter son ruissellement, des opérations de désimperméabilisation visant à remplacer le bitume par des végétaux et des matériaux drainants sont mises en place sur le territoire.

DES AMÉNAGEMENTS URBAINS POUR ORIENTER L'EAU

Il est possible d'orienter une partie des eaux de pluie vers les espaces verts plutôt que vers les avaloirs. Cette action limite le débordement du réseau pluvial en cas de fortes averses. Pour cela, des aménagements spécifiques sont réalisés afin de capter l'eau au plus près d'où elle tombe.

DES OUVRAGES DE RÉTENTION D'EAU

Les ouvrages de rétention d'eau dont font partie les bassins d'orage, récupèrent temporairement les eaux de pluie et de ruissellement produites lors des événements pluvieux intenses afin de limiter les rejets à un débit régulé. Ces ouvrages se trouvent dans les zones urbaines et imperméabilisées.

LE REPÈRE DES CRUES, UN INDICATEUR ESSENTIEL

Témoin historique des grandes inondations passées liées aux débordements des cours d'eau, le repère de crue permet de se préparer aux événements futurs. Il matérialise les hauteurs d'eau atteintes lors d'inondations passées, maintient la mémoire collective et transmet la culture du risque. Leur localisation et leur forme répondent à une réglementation précise. « La pose de repères de crue à Caen la mer, dans les communes où s'écoulent l'Orne, l'Odon, le Biez ou encore le canal maritime, est une action qui s'inscrit dans la stratégie globale du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) »,

souligne Argan Lourdin, chargé de mission Prévention des risques et milieux naturels de Caen la mer. La loi « Risques » de 2003 impose aux collectivités territoriales exposées aux risques un inventaire des repères de crue existants, l'établissement de repères correspondant aux crues historiques ou aux nouvelles crues exceptionnelles en un nombre suffisant et visibles au plus grand nombre, et l'entretien

et la protection des repères. « Cinq repères de crue sont déjà installés et seront bientôt renouvelés et mis en valeur avec, à leur côté, des panneaux d'information à destination du grand public, précise Argan Lourdin. Sept nouveaux sites seront également prochainement équipés de repères. Cela concerne les communes de Ouistreham Riva-Bella, Caen, Mondeville, Fleury-sur-Orne, Hérouville Saint-Clair et Louvigny. »



« IL EST IMPORTANT DE SE PRÉPARER AUX ÉVÉNEMENTS FUTURS ET DE METTRE EN PLACE DES COMPORTEMENTS ADAPTÉS EN CAS DE CRUE »

Jean-Marie Guillemin, vice-président en charge du Cycle de l'eau.

Habitat participatif, UNE DÉMARCHE CITOYENNE À DÉCOUVRIR

Caen la mer a adhéré au réseau Habitat Participatif Normand (HPN) afin de faciliter l'information et la mise en place de projets d'habitat participatif sur son territoire. Fabienne Roger-Allain, directrice de l'Habitat de la Communauté urbaine, explique : « L'habitat participatif est une démarche citoyenne qui permet à des personnes de s'associer pour construire ou acquérir un logement en participant à la conception des

lieux. Il repose sur 3 axes : **un collectif** avec un groupe d'habitants porteurs du projet, **la réalisation d'espaces communs** comme un jardin partagé, une buanderie, un atelier, un garage à vélo ou encore une chambre pour recevoir des proches, et **une gestion collective** par les habitants des lieux mutualisés. Il s'agit d'un nouveau mode d'habitat qui renforce le lien social, la mixité, la solidarité et le lien intergénérationnel.

Trois projets sont en cours à Verson, Lion-sur-Mer et Bénouville. »

Plus d'infos sur reseauhpnpn.org
reseauhpnpn@gmail.com
 06 98 32 98 20



« L'HABITAT PARTICIPATIF RÉPOND À UNE ORIENTATION DU FUTUR PLUI-HM QUI SOUTIENT LE DÉVELOPPEMENT DE LOGEMENTS INNOVANTS, AGRÉABLES À VIVRE ET ADAPTÉS À L'ÉVOLUTION DES MODES DE VIE »

Michel Patard-Legendre, vice-président en charge de l'Habitat et des Gens du voyage.



© ARPE Normandie pour Les Z'écobâtisseurs - KVA architectes.

UN GUIDE PRATIQUE DU LOGEMENT POUR LES JEUNES

Trouver un logement lorsqu'on est jeune peut vite devenir un parcours semé d'embûches. Pour faciliter cette étape souvent cruciale, la Maison de l'Habitat publie un guide spécialement conçu pour accompagner les jeunes dans leur recherche et leur installation.

Accessible et concret, ce livret répond aux principales interrogations sur le logement : quelles solutions existent ? Comment aborder une colocation ? Quels pièges éviter ? Comment réussir son état des lieux ou monter un dossier de financement ? Autant de questions auxquelles ce guide apporte des réponses claires et pratiques.

Disponible gratuitement, le guide peut être retiré en version papier à la Maison de l'Habitat ou consulté en ligne sur caenlamer.fr/habitat.



PRENEZ DATE POUR LA SEMAINE DE LA RÉNOVATION

Du 17 au 22 novembre, la Maison de l'Habitat, Espace-conseil France Rénov' de Caen la mer, organise la Semaine de la Rénovation. Les visiteurs pourront s'informer, assister à des ateliers pratiques tels que le fonctionnement thermique d'une maison ou le DPE, visiter des chantiers de rénovation ou encore participer à des balades thermographiques. Un salon dédié à la rénovation énergétique aura lieu plus spécifiquement le 22 novembre dans les locaux de Caen la mer.

**MAISON
DE L'HABITAT**

16 rue Rosa Parks à Caen
Tél. 02 31 38 31 38

Avec Hermès et Génération, 460 EMPLOIS CRÉÉS DANS LES 3 ANS

Déjà forte d'un tissu économique de près de 25 000 entreprises, la Communauté urbaine Caen la mer s'apprête à accueillir deux projets d'envergure. Le groupe Hermès prévoit l'ouverture d'une maro-

quinerie d'ici 2028, avec à la clé 260 emplois. De son côté, l'entreprise Génération, spécialisée dans la gestion de contrats de complémentaire santé et de prévoyance, annonce son implantation sur le

territoire, accompagnée de la création de 200 emplois. Ces arrivées confirment l'attractivité économique et la dynamique d'emplois de l'agglomération.

UN PÔLE DE 260 ARTISANS À COLOMBELLES AVEC HERMÈS

Anne-Lise Niederberger, responsable au sein de la Direction Développement économique de Caen la mer, donne des précisions sur ces projets. « Pour continuer de développer ses collections de maroquinerie-sellerie, la société Hermès souhaitait implanter en France une nouvelle maroquinerie sur un modèle artisanal, réaffirmant ainsi sa volonté de participer à la dynamique de croissance des territoires. Avec son bassin d'emploi de 300 000 personnes, à 2 heures de Paris, Caen la mer répondait au cahier des charges et a accompagné l'entreprise dans sa recherche foncière et immobilière. En ligne avec ses objectifs de développement durable, Hermès a choisi un lieu du patrimoine industriel local en s'implantant sur la Grande Halle appartenant à la friche industrielle de la Société Métallurgique de Normandie (SMN) à Colombelles. Pour le recrutement de ses artisans, le site de Colombelles s'appuiera dès 2026 sur l'école Hermès des savoir-faire, les équipes de France Travail et des partenaires locaux de l'emploi et de la formation professionnelle. »



© Génération

GÉNÉRATION, 200 EMPLOIS À HÉROUVILLE SAINT-CLAIR

« La société Génération, acteur connu de la gestion de contrats de complémentaire santé et prévoyance, va, quant à elle, s'installer fin 2025 dans un bâtiment vacant du parc d'activités CITIS à Hérouville Saint-Clair. Les locaux seront bien évidemment adaptés selon les besoins de l'entreprise. Génération poursuit sa dynamique de croissance en ouvrant ce nouveau site avec une capacité d'accueil de 200 nouveaux collaborateurs d'ici 3 ans. Le site offrira des espaces de travail flexibles, des équipements informatiques de pointe ainsi que des espaces dédiés à la formation, à la détente et à la restauration. Avec son agence Caen Normandie Développement, la Communauté urbaine a accompagné ce projet sur plusieurs mois. »



**« CES IMPLANTATIONS REFLÈTENT
L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE,
CAPABLE DE SÉDUIRE DES ENTREPRISES
PORTEUSES D'INNOVATION, D'EMPLOIS
ET DE VALEURS DURABLES »**

Dominique Goutte, vice-président en charge du développement économique, des zones d'activités économiques, de la recherche et de l'enseignement supérieur.

© Hérault Arnod Architectures



OUVERTURE DE LA MAISON DES CHERCHEURS EN 2026

Une nouvelle offre d'hébergement dédiée aux visiteurs scientifiques, la « Maison des chercheurs », va voir le jour sur le Science Park Epopea au nord de Caen au 3^e trimestre 2027. Objectif : proposer une solution d'hébergement de qualité aux visiteurs du monde entier qui viennent travailler avec les partenaires d'Epopea, qu'ils soient laboratoires de recherche ou entreprises. Près de 80 logements sont prévus avec des services para-hôtelières pour faciliter les conditions de vie et de travail sur place.

Logements insolites

MISER SUR L'ORIGINALITÉ

Caen la mer déploie un nouveau dispositif pour renforcer le tourisme local. L'objectif : encourager la création d'hébergements insolites sur le territoire afin d'attirer de nouveaux visiteurs.



© Freepik

Ce programme comprend un accompagnement gratuit, avec conseils et expertise, et peut, sous certaines conditions, s'accompagner d'une aide financière. Damien Sourisseau, chargé de mission à Caen la mer pour l'accompagnement des entreprises touristiques, détaille ce nouveau dispositif. « Pour renforcer l'attractivité touristique, une aide au développement de l'hébergement insolite a été mise en place dans le cadre de la politique touristique du territoire. Cabanes perchées, logements dans des lieux réhabilités, chez des éleveurs avec des activités proposées autour des animaux ou dans des environnements naturels exceptionnels, sont autant de raisons pour les visiteurs de venir sur notre territoire vivre une expé-

rience singulière. Nous conseillons et étudions la faisabilité des projets envisagés. En fonction des critères, une aide financière peut être apportée par la Communauté urbaine, avec l'autorisation de la Région Normandie, jusqu'en mars 2027. »

i Vous avez une idée, un projet ? Venez nous en parler ! Renseignements et formulaire en ligne sur caennormandieveloppement.fr/ Contact : Damien Sourisseau : 02 14 37 29 59 ou d.sourisseau@caenlamer.fr



« DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE DU TERRITOIRE PERMET D'EN FAIRE L'UN DES SECTEURS CLÉS DE L'ÉCONOMIE LOCALE »

Romain Bail, vice-président en charge des Ports, du Littoral et du Tourisme.

3 boucles pédestres

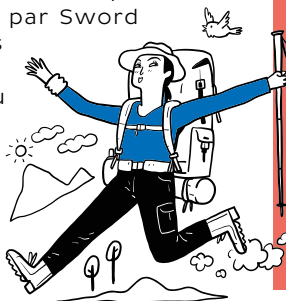
POUR DÉCOUVRIR CAEN LA MER

La Communauté urbaine a créé des circuits de randonnée pédestre pour découvrir le territoire dans toute sa diversité. Ouverts à l'occasion des festivités du Millénaire de Caen et conçus en partenariat avec le Comité de randonnée pédestre du Calvados, ces sentiers accueillent désormais les marcheurs souhaitant découvrir la variété des paysages aussi bien urbains que ruraux ou côtiers mais aussi le patrimoine local. Trois boucles ont été réalisées :

• **MILLE ET UN PAS** (Caen et sa proche périphérie). Longue de 32 km, elle permet de découvrir notamment l'abbaye aux Dames, la vallée des jardins ou encore l'abbaye d'Ardenne.

• **CAEN LA MER ET SES RIVAGES** serpente sur 57 km autour du lac de Lébisey à Hérouville Saint-Clair, de la Baronnie à Bretteville-sur-Odon ou encore du parc de Cormelles-le-Royal.

• **CAEN LA MER ET SES RIVAGES 2** fait le tour de Caen la mer. Sur 156 km, cette boucle passe entre autres par Sword Beach, les villas Belle Époque, la Pointe du Siège, le château de Bénouville puis Troarn et le sud du territoire.



• **44 communes** sur les 48 que compte Caen la mer sont traversées par ces boucles, pour plus de **200 sites** du patrimoine naturel, architectural ou historique à découvrir.

• Un topoguide numérique est disponible gratuitement sur l'application « **MaRando** ». L'application permet de se repérer sur les sentiers (balisage de couleur) et d'identifier les points d'intérêt touristiques à proximité.

• Les parcours peuvent être découpés et réalisés en plusieurs fois grâce aux **arrêts de bus et de tramway Twisto** et aux stations de vélos en libre-service présents sur les 3 boucles.

DOSSIER



Caen la mer et emploi

UN TANDEM POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL



Rodolphe Thomas, vice-président en charge de l'emploi, de l'économie sociale et solidaire et de la politique de la ville, répond à nos questions :

COMMENT CAEN LA MER SOUTIENT L'EMPLOI ?

L'emploi, le développement économique et l'attractivité territoriale sont les moteurs économiques, sociaux et démographiques pour notre communauté urbaine de Caen la mer.

Nous sommes aux côtés des entreprises et structures associatives d'insertion professionnelle, notamment sur les problématiques liées à l'emploi, en apportant des solutions concrètes aisément mobilisables et réactives, via Caen Normandie Développement qui accompagne les entreprises dans leur projet de développement, voire de restructuration, mais aussi de recrutement sur le territoire.

« CALMEC », Caen la mer emploi et compétences, que je préside, est le bras armé de notre communauté urbaine. Nous agissons directement sur le terrain en partenariat avec France travail, la Mission locale, les entreprises et les associations d'insertion professionnelle, notamment au travers des clauses sociales dans les marchés publics, des chantiers d'insertion, des actions de repérage, de remobilisation et d'accompagnement des demandeurs d'emploi, en veillant à lever tous les freins qui peuvent gêner le retour à l'emploi comme la mobilité et le logement avec une attention toute particulière pour les quartiers Politique de la ville où le taux de chômage est important.

NOUS AVONS SUR NOTRE TERRITOIRE LA SEULE ÉCOLE DE LA 2^E CHANCE EN NORMANDIE : QUELLE EST SA MISSION ?

8 ans après sa création, c'est toujours une fierté de rencontrer des adolescents, jeunes adultes, qui n'ont pas eu toutes les chances de continuer leurs études ou n'ont pu s'insérer dans la vie professionnelle, et qui souhaitent être accompagnés par le centre de formation E2C qui propose un parcours individualisé et de nombreuses périodes de stage. Ces jeunes sortent grandis et confiants avec un projet professionnel validé afin d'intégrer un emploi, une formation ou bien encore une alternance. Même si certains sont un peu cabossés par la vie ou en décrochage scolaire, l'équipe s'est entourée de structures pour pérenniser l'insertion dans sa globalité : sociale, citoyenne et professionnelle.

DERNIÈREMENT, CAEN LA MER A DÉCIDÉ DE SOUTENIR L'ASSOCIATION ATIPIC : POURQUOI ?

« Depuis 2017, l'association Atipic – qui relève de l'Économie Sociale et Solidaire – œuvre en faveur de l'emploi auprès d'un public qui en est éloigné. Elle y joue un rôle clé dans la lutte contre le chômage à Colombelles, passé de 22 % en 2017 à 11 % fin 2024. En effet, depuis sa création, elle a permis à 345 personnes de retrouver un emploi. Dernièrement, nous avons fait le choix de soutenir cette association à hauteur de 50 000 € afin qu'elle puisse maintenir son activité et trouver des solutions durables pour perdurer. Soutenir cette association, c'est préserver un acteur de solidarité et d'emploi local dont la disparition

aurait un coût social bien supérieur à son sauvetage. »

EN QUOI CONSISTE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ?

Nous accueillons et animons au PRESS, le pôle régional de l'économie sociale et solidaire à Hérouville, quelques structures comme l'ADRESS Normandie, Créacoop 14, France Active, Urscop (union régionale des sociétés coopérative et participative), la Nef (banque éthique).

« Inspirante, entreprenante, innovante, génératrice d'activités, l'Économie Sociale et Solidaire est acteur du développement économique et de la qualité de vie du territoire. Les entreprises de l'ESS (associations, coopérations, fondations, mutuelles) œuvrent dans tous les secteurs d'activités et proposent, par leurs modèles et engagements, de penser différemment le rapport au travail, aux services et aux productions. Utiles, participatives, démocratiques et inclusives, elles développent elles aussi des emplois et sont accompagnées par Caen la mer et la région Normandie. »

CONTACTS UTILES

- **CALMEC :**
02 31 39 39 00
contact@calmec.fr
- **E2C :**
02 61 67 09 88
www.e2cnormandie.fr
- **ATIPIC :**
02 31 84 36 41
lepineyjm@wanadoo.fr
(Président)



Un Forum DÉDIÉ À L'ESS

Ce forum consacré à l'Économie Sociale et Solidaire, organisé chaque année par Caen Normandie Développement, rassemble les acteurs locaux de l'ESS pour échanger et partager autour des bonnes pratiques et des projets sur le territoire. Focus sur deux participants.



**FRÉDÉRIC ADAM,
CO-FONDATEUR DU
PLATEAU CIRCULAIRE**

PARLEZ-NOUS DU PLATEAU CIRCULAIRE...

Notre entreprise est dédiée au réemploi des matériaux de construction. Nous récupérons des matériaux de chantier que l'on reconditionne et que l'on revend ensuite. L'objectif est d'inscrire le secteur de la construction dans l'économie circulaire et la transition écologique. Les matériaux sont reconditionnés dans nos ateliers à Grentheville. Nous proposons des matériaux équivalents aux produits neufs en termes de qualité et à zéro

carbone. Nous travaillons essentiellement avec les professionnels du bâtiment, les entreprises privées, un peu avec les particuliers, et beaucoup avec les collectivités. Les élus sont attentifs à créer de la plus-value sur le territoire.

POURQUOI CHOISIR DE PARTICIPER AU FORUM ESS ?

Nous avons été invités l'année dernière à participer à une table ronde pour parler des particularités de l'ESS. Ça nous a permis de rencontrer d'autres acteurs et d'échanger avec eux. Beaucoup de questions se posent quand on débute dans le secteur de l'ESS, notamment dans les manières de trouver des clients. Nous avons choisi de participer au forum cette année encore car on a toujours besoin de se faire connaître, d'expliquer ce qu'on fait, d'échanger avec d'autres entreprises qui portent nos valeurs, d'établir des contacts, d'entendre parler de solutions sur les volets environnementaux et sociaux, de rencontrer et discuter avec nos

futurs clients pour répondre à leurs besoins.

EN QUOI CE FORUM EST-IL IMPORTANT POUR VOUS ?

Il permet de faire découvrir au public l'ESS, un secteur encore peu connu mais important car les entreprises de l'ESS apportent de l'emploi et de la valeur ajoutée au territoire. Il permet d'apporter des solutions sur l'aide aux personnes et sur le volet environnemental. Nous avons besoin de ces nouvelles façons de voir le monde, d'avoir des réponses aux enjeux auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui, de montrer qu'il est possible de changer les choses et que c'est déjà en marche.

La 10^e édition du
Forum ESS aura lieu
**le jeudi 25 septembre
2025 matin** à l'Hôtel de
la Communauté urbaine
Caen la mer (Hémicycle).

ROMUALD PORETTI, CO-CRÉATEUR DU PTCE LA BULLE

PARLEZ-NOUS DE LA BULLE...

La Bulle à Caen est un Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE) visant à favoriser la coopération entre différents acteurs locaux – citoyens, entreprises, associations, collecti-

tés – autour d'initiatives durables et solidaires. Ce PTCE se concentre sur la transition écologique et la réinvention des modèles économiques en s'appuyant sur la coopération territoriale. Il se positionne comme un catalyseur de la transition durable pour le territoire de Caen la mer, en favorisant l'émergence de projets collectifs et innovants qui intègrent les dimensions sociales, économiques et écologiques.

POURQUOI CHOISIR DE PARTICIPER AU FORUM ESS ?

L'Économie sociale et solidaire est importante. Pour moi, elle ne devrait pas être une alternative à l'économie actuelle mais être la base de notre économie, afin que tout le monde puisse bien vivre dans un équilibre harmonieux. Au cours de ce forum, nous présenterons ce qu'est un pôle de coopération avec l'objectif d'expliquer les bienfaits d'un tel outil pour favoriser la transition durable pour le territoire de Caen la mer, de rapprocher des gens qui ont les mêmes envies, de voir comment on peut travailler tous ensemble et créer des dynamiques territoriales, car on sait que la transition ne fonctionnera que si on avance tous ensemble.

EN QUOI CE FORUM EST-IL IMPORTANT POUR VOUS ?

Il est important que ce forum existe pour que les acteurs se rencontrent et pour faire évoluer la coopération entre tous. Ce moment de rencontres, d'échanges est un espace essentiel pour permettre de créer avec les acteurs un lien que nous pourrions continuer à faire vivre ensuite, en dehors du forum, et d'agir au niveau du territoire pour changer durablement les choses.



© La Bulle

PARCOURS D'IDÉATION ESS À CAEN LA MER : ÊTRE ACCOMPAGNÉ POUR CRÉER SON ENTREPRISE

Avec ce tout nouveau parcours « Idéation ESS » initié en janvier 2025, Caen la mer a renforcé son accompagnement auprès des porteurs d'idées de projet d'entreprise en Économie Sociale et Solidaire. Ce sont douze porteurs d'idée qui ont bénéficié de cet accompagnement lors de la 1^{re} édition. Une deuxième édition se prépare pour 2026. Ne ratez pas cette occasion ! L'appel à candidatures sera ouvert en fin d'année 2025 pour un démarrage du parcours au 1^{er} trimestre 2026.



Le contrat de ville : UN ENGAGEMENT POUR LES QUARTIERS PRIORITAIRES

Les acteurs et les partenaires de Caen la mer s'engagent dans une stratégie commune à destination des habitants des quartiers prioritaires. En voici les trois axes majeurs.

1

CONSTRUIRE UN OUTIL PARTENARIAL INTERCOMMUNAL

Depuis plus de 40 ans, la politique de la ville vise à améliorer le quotidien des habitants en mobilisant l'ensemble des partenaires en faveur des quartiers prioritaires. Introduit par la loi Lamy en 2014, le contrat de ville constitue le cadre commun d'intervention et de mobilisation de l'ensemble des parties prenantes : État, collectivités (Communauté urbaine, villes, Département, Région), bailleurs sociaux, CAF, service public de l'emploi, mais aussi associations et habitants.

Cette politique territorialisée agit dans tous les domaines : développement économique, emploi et insertion professionnelle, rénovation urbaine, transports et cadre de vie, éducation, prévention de la délinquance, justice et sécurité, médiation sociale, santé, culture, sport, solidarité numérique... Elle dispose aussi de moyens d'intervention spécifiques pour répondre au cumul de difficultés que rencontrent les habitants de ces quartiers.

2

DÉFINIR ET ORGANISER LA MISE EN ŒUVRE D'ACTIONS COMMUNES

Soucieux d'améliorer les conditions de vie de ses habitants et de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et le reste de la communauté urbaine à laquelle ils appartiennent, les acteurs du territoire ont engagé un travail collaboratif pour élaborer le contrat de ville 2024-2030 de Caen la mer.

Ce contrat formalise l'engagement pour les six années à venir de l'ensemble des signataires à poursuivre leur mobilisation pour répondre aux enjeux majeurs que connaissent les quartiers prioritaires.

3

RENFORCER L'ACTION PUBLIQUE LÀ OÙ IL Y A BESOIN

Six quartiers de Caen la mer, actuellement identifiés comme quartiers prioritaires de la politique de la ville, vont ainsi pouvoir bénéficier des engagements du contrat. Celui-ci vise à faciliter l'accès aux droits et aux services, permettre un meilleur accès à la prévention et aux soins, accompagner les enfants et leurs parents à la réussite éducative, lever les freins à l'emploi, à l'insertion et à la création d'entreprises, favoriser la sécurité et soutenir la prévention de la délinquance, encourager le vivre ensemble et la mixité sociale, accompagner les transitions écologiques et démographiques, ou encore changer le regard et l'image des quartiers prioritaires.



© Caen la mer

Depuis plus de 40 ans, la Politique de la ville vise à améliorer le quotidien des habitants en mobilisant un ensemble de partenaires : l'État, les collectivités (Communauté urbaine, villes, Département, Région) mais aussi les différentes parties prenantes (bailleurs sociaux, CAF, service public de l'emploi, associations, habitants...). Ce contrat permet à tous ces acteurs de poursuivre leur mobilisation déjà importante autour des orientations majeures qui traversent la société en général et les quartiers prioritaires plus spécifiquement.

 Plus d'infos : caenlamer.fr/contrat-ville-2024-2030

Zoom sur...

UN DISPOSITIF D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION

QUEL EST L'OBJECTIF DU CONTRAT TERRITORIAL D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION (CTAI) DE CAEN LA MER ?

Signé entre l'État et la Communauté urbaine Caen la mer pour une durée de 3 ans, ce dispositif local vise à renforcer l'intégration des primo-arrivants, notamment les femmes et les personnes issues de l'immigration familiale, à travers quatre axes stratégiques : l'apprentissage du français dans un contexte professionnel, l'accompagnement vers l'emploi et la formation, l'appropriation des valeurs républicaines et l'insertion sociétale, l'accès à la mobilité pour faciliter l'autonomie et le lien avec le monde professionnel.

Porté par l'État en collaboration avec les collectivités territoriales, les associations et les acteurs de terrain, ce contrat formalise une stratégie commune adaptée aux spécificités du territoire. Il porte des actions sur tous les champs de l'intégration afin d'accompagner au mieux les nouveaux arrivants dans leur parcours d'insertion et de participation à la vie locale. Sa coordination a été confiée à l'association CALMEC par Caen la mer.



© Hérouville Saint-Clair

QUELS SONT LES PUBLICS CONCERNÉS ?

Étrangers primo-arrivants résidant ou domiciliés sur Caen la mer, soit les ressortissants de pays tiers à l'Union européenne en situation régulière en France depuis moins de 5 ans et ayant vocation à s'y installer durablement.

TÉMOIGNAGE

NÉLOFAR SHARIFI, BÉNÉFICIAIRE DU CTAI

« Je suis stagiaire sur le dispositif Clé intégration (Citoyenneté, Langue, Emploi) depuis le 13 mai 2025. J'ai travaillé dans le journalisme en Afghanistan pendant 5 ans. Je travaillais pour une radio locale. Je suis arrivée en France en 2023 car je ne me sentais pas en sécurité à cause de mon métier, et les talibans n'acceptent pas les femmes libres et indépendantes. L'intégration en

France est très difficile, entre la langue nouvelle et la culture différente, surtout pour les démarches administratives.

Nous avons besoin d'un logement individuel pour dormir et vivre dignement, des cours de français pour apprendre correctement la langue si on veut un bon travail. Les stages pour dénicher un emploi sont difficiles à trouver. Le CTAI nous aide

pour l'apprentissage de la langue, la recherche de stages ou de formation professionnelle, ainsi que pour bien vivre et être un bon citoyen. Nous avons visité des mairies, des monuments historiques et avons également été mis en relation avec des agences d'emploi ou de formation telles que l'AFPA, la Chiffo et la Maison de l'emploi & de l'orientation. »

Les services Twisto FONT LEUR RENTRÉE

TWISTO FLEX S'ÉTEND !

Depuis le 30 juin, Twisto Flex, service de transport à la demande, dessert de nouvelles zones du territoire. Cette solution de mobilité sur mesure est désormais disponible sur 6 zones couvrant 33 communes du territoire de Caen la mer. « Il s'agit de proposer à tous les publics de nouvelles solutions pour les déplacements dans les

zones périurbaines ou rurales peu desservies par le réseau classique. Deux zones avaient déjà été lancées en 2022 et 2023 et rencontrent un franc succès auprès des habitants. Désormais quatre nouvelles zones sont en place depuis cet été, avec la création de 51 nouveaux points d'arrêt », indique Anne-Sophie Herbet de RATP Dev.

BON À SAVOIR :

Retrouvez toutes les précisions sur son fonctionnement sur [twisto.fr](https://www.twisto.fr) rubrique « Twisto Flex ».



© Julien Helie

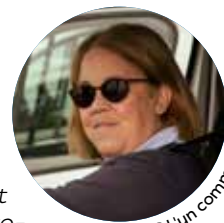
CATHY SECCHI,

CONDUCTRICE DEPUIS 3 ANS SUR LE TWISTO FLEX, CONSTATE LA SATISFACTION DES CLIENTS :

« Tout le monde est vraiment très content de cette formule. Les gens isolés dans des communes moins bien desservies et les personnes qui ne conduisent plus y voient une liberté retrouvée. Les étudiants qui n'ont pas encore le permis profitent aussi de ce dispositif pratique, et les salariés qui travaillent très tôt le matin peuvent prendre nos bus dès 6 h 30. Une dame nous a même dit que, grâce à Twisto Flex, elle avait retrouvé du tra-

vail car elle n'avait plus de problème pour se déplacer.

Avec 20 véhicules qui peuvent chacun accueillir 8 personnes à bord, 7 jours/7 nous répondons vraiment aux besoins des habitants. Nos clients peuvent acheter leurs tickets sur l'application ou sur le site Twisto, ils montent et valident. Nous vendons aussi les tickets à bord pour ceux qui préfèrent. »



© L'un comme l'autre

LA LIGNE 12 ÉVOLUE

La ligne 12 se simplifie depuis le 30 juin, avec un seul et même itinéraire toute l'année, entre la gare de Caen et Lion-sur-Mer, par Hérouville Saint-Clair, Ouistreham Rivabella, Colleville-Montgomery et Hermanville-sur-Mer. Elle est désormais plus directe, plus fréquente et donc plus pratique pour tous les usagers, les habitants comme les touristes.

L'offre est renforcée par des passages toutes les 20 à 40 min du lundi au vendredi, toutes les 30 min le samedi et toutes les 60 min le dimanche. L'amplitude horaire est élargie de 6 h à 21 h en semaine, jusqu'à 1 h du matin de la côte vers Caen le vendredi et le samedi et de 7 h à 23 h 15 le dimanche.

- Ce changement représente 6 allers-retours supplémentaires le samedi et 9 le dimanche.
- Les horaires sont adaptés le plus possible à ceux des trains vers Paris en gare de Caen.



© Caen la mer

TWISTO ASSIST, C'EST QUOI ?

C'est un service gratuit de mobilité avec un accompagnement sur le réseau pour les personnes en situation de handicap, malvoyantes, à mobilité réduite, pour les personnes âgées ou encore celles et ceux qui se sentent un peu perdus, ayant besoin d'aide pour effectuer un trajet une première fois.

Les parcours s'adaptent à la situation de chaque personne, en fonction de son handicap ou de sa capacité à se déplacer. Après réservation, un conseiller Twisto vous accompagne dans votre trajet et vous donne les informations pour apprendre à voyager seul ensuite. Cet accompagnement est géré par Handuo, association caennaise partenaire de RATP Dev et Caen la mer. Ce service a été renforcé depuis le 1^{er} janvier 2025. Aujourd'hui, Twisto Assist, c'est 450 accompagnements par mois, 500 personnes inscrites, 6 accompagnateurs et un budget de 200 000 €.

📞 Renseignements et réservations au 02 31 15 55 55, sur <https://www.twisto.fr/contact/twisto-assist> ou à l'agence.

RÉSEAU TWISTO : DU NOUVEAU SUR LES TARIFS SOLIDAIRES

Plusieurs tarifs solidaires et gratuités existent déjà sur le réseau Twisto. Depuis le 1^{er} juillet, la gratuité est étendue aux étudiants boursiers des échelons 5, 6 ou 7.

Anne-Sophie Herbet, Directrice marketing chez RATP Dev Caen la mer, le délégataire du réseau Twisto, précise : « Cette mesure touche 9 % des étudiants, soit environ 2 200 personnes. Nous proposons déjà des gratuités et tarifs solidaires pour d'autres usagers : cette gratuité pour les étudiants vient donc compléter un dispositif solidaire déjà existant. Pour y avoir droit, ils doivent présenter un justificatif de domicile montrant qu'ils résident sur le territoire de Caen la mer, ainsi qu'une pièce d'identité et une notification d'obtention de bourse définitive des échelons 5, 6 ou 7 pour l'année scolaire 2025/2026. Deux possibi-

lités s'offrent à eux : soit s'inscrire à l'agence commerciale de Caen, 51 rue de l'Oratoire, et leur abonnement annuel sera directement enregistré sur une carte d'abonné, soit se connecter sur l'e-boutique du site Twisto et créer ou recharger sa carte avec l'abonnement gratuit. Il existe également une application Twisto pour ceux qui préfèrent se servir uniquement de leur portable. L'abonnement sera valable du 1^{er} septembre au 31 août. »

TARIFS SOLIDAIRES ET GRATUITÉS, ON RÉSUME...

Cette nouveauté porte à 6 le nombre de gratuités sur le réseau Twisto. Les 5 autres sont destinées aux demandeurs d'emploi dont les revenus sont inférieurs à 150 % du RSA, aux personnes en situation de handicap bénéficiaires des allocations Adultes Handicapés (AAH) et Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH), aux personnes atteintes de cécité, aux personnes âgées de plus de 65 ans non imposables et celles bénéficiaires de l'Allocation Supplémentaire. Les tarifs solidaires concernent les demandeurs d'emploi dont les revenus sont supérieurs à 150 % du RSA, les personnes en situation de handicap avec un taux d'invalidité égal ou supérieur à 80 % pour les invalides civils ou égal ou supérieur à 30 % pour les invalides de guerre, les bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire et ceux de l'aide médicale d'État.



« LORS DE LA RENTRÉE, CETTE MESURE VA PERMETTRE À PLUS DE 2 000 ÉTUDIANTS DE SE DÉPLACER GRATUITEMENT SUR LE TERRITOIRE »

Thierry Saint, vice-président en charge des Mobilités.



© Twisto

i Plus d'infos sur les tarifs sur le site Twisto : <https://www.twisto.fr/tarifs>

COMMENT SONT FINANCÉS CES TARIFS SPÉCIAUX ?

75 %
PAR LE VERSEMENT MOBILITÉS

15 %
PAR LES USAGERS

10 %
PAR LES IMPÔTS

PROJET TRAMWAY : PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE PUBLIQUE



© Caen la mer

Du 15 septembre au 16 octobre, donnez votre avis sur le projet d'extension du tramway. Pour recueillir vos avis, les commissaires-enquêteurs tiennent des permanences dans différents lieux situés sur le tracé de cette extension. Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier et le registre légal permettant de laisser un avis sont disponibles à l'accueil de la Communauté urbaine, de l'Hôtel de Ville de Caen, des pôles de vie du Chemin Vert et des quartiers centre et sud-ouest de Caen, ainsi que des mairies d'Hérouville Saint-Clair, de Fleury-sur-Orne et de Saint-Contest.

Si vous n'avez pas la possibilité de vous rendre en mairie ou à l'une des permanences, un registre dématérialisé est également disponible sur le site.

i Suivez le projet tramway sur sa chaîne WhatsApp et recevez directement toutes les actualités à ne pas manquer !





© Caen la mer

DÉCHÈTERIES

Des accès simplifiés et sécurisés

Un nouveau système automatisé d'accès sera déployé progressivement sur les 7 sites du territoire. Objectif : fluidifier la circulation, simplifier les démarches pour les usagers et renforcer la sécurité de tous.

« Ce dispositif permet de gagner du temps, mais surtout de garantir plus de sérénité pour les usagers comme pour les agents » explique la Responsable du service collecte des déchets ménagers et assimilés. Et si vous utilisez un autre véhicule, comme une voiture de location ? Pas de souci, un QR code généré lors de l'inscription permet d'accéder aux déchèteries même sans son véhicule habituel.

La mise en place de ce nouveau système sera progressive, afin de permettre aux usagers d'effectuer les démarches d'inscription nécessaires sur le site internet de Caen la mer. Les sites concernés sont les déchèteries de Bretteville-sur-

Odon, Bretteville-l'Orgueilleuse, Colombelles, Fleury-sur-Orne, Hermanville, Mouen et Ouistreham Riva-Bella.

PLUS DE SÉCURITÉ POUR TOUS

Face à une montée des incivilités, toutes les déchèteries sont désormais équipées de vidéoprotection.

« Nous avons constaté une augmentation des agressions verbales et parfois physiques. Ces caméras permettront de protéger à la fois les agents et les usagers » précise la Responsable du service.

UN DOUTE, UN BESOIN D'ASSISTANCE ?

À compter du 1^{er} octobre, si vous n'avez pas d'accès à internet, ou en cas de difficultés, nos équipes sont joignables au 02 31 304 304



« GRÂCE À LA LECTURE DES PLAQUES D'IMMATRICULATION, PLUS BESOIN DE SORTIR VOS PAPIERS À CHAQUE PASSAGE. L'ACCÈS SE FAIT AUTOMATIQUEMENT, C'EST PLUS SIMPLE POUR TOUT LE MONDE »

Marc Lecerf, vice-président en charge de l'environnement, des énergies, de la collecte et valorisation des déchets.

DATES À RETENIR

- DÈS LE 1^{ER} OCTOBRE 2025 : VOUS POURREZ ENREGISTRER VOTRE VÉHICULE ET OBTENIR UN QR CODE SUR CAENLAMER.FR, RUBRIQUE « DÉCHÈTERIES ».
- À PARTIR DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2025 : LES PREMIERS PORTAILS AUTOMATISÉS SERONT ACTIFS, MAIS LES ANCIENNES MODALITÉS D'ACCÈS (PIÈCE D'IDENTITÉ ET JUSTIFICATIF DE DOMICILE) RESTERONT ENCORE POSSIBLES.
- 1^{ER} SEPTEMBRE 2026 : L'ACCÈS PAR PLAQUE OU QR CODE DEVIENDRA OBLIGATOIRE.

Tri des déchets

CES PETITES ERREURS QUI COÛTENT CHER

Un pot de peinture à moitié vide, une cartouche de gaz, ou encore un appareil électrique jetés dans les poubelles grises ou jaunes... Ces gestes, anodins en apparence, peuvent avoir des conséquences bien plus lourdes qu'on ne l'imagine.

Chaque année, des incidents sont signalés dans les centres de tri, les camions de collecte ou les installations de traitement. En cause ? Des déchets mal triés, souvent dangereux, mélangés aux ordures ménagères ou aux emballages et papiers. De simples piles jetées à la poubelle peuvent provoquer un départ de feu. Un pot de peinture jeté à la poubelle peut suffire à polluer toute une chaîne de tri. Ce n'est pas un scénario catastrophe : cela arrive régulièrement. Les déchets dits « dangereux », comme les produits chimiques ménagers (diluants, insecticides, solvants), les piles, batteries, huiles, bombes aérosols chimiques, ou encore les cartouches de gaz, doivent impérativement être apportés en déchèteries. Ils y sont stockés et traités dans des conditions sécurisées.

DES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

Outre les risques d'accident, les erreurs de tri ont aussi un coût

économique élevé. Lorsqu'un lot de déchets recyclables est souillé par des produits dangereux, c'est tout le contenu de la benne ou du conteneur qui peut être refusé par le centre de tri, puis redirigé vers l'enfouissement ou l'incinération à un tarif bien plus élevé pour la collectivité.

Lorsque des piles déclenchent un incendie dans un centre de tri, outre la sécurité des agents mise en péril, il faut souvent plusieurs jours d'arrêt de l'usine pour remettre le matériel en état de fonctionnement. Certaines erreurs rendent également les matériaux recyclables inutilisables. Un sac gris d'ordures ménagères jeté dans un bac jaune, et c'est tout le chargement qui ne sera pas recyclé. Il suffit d'un ou deux déchets mal triés pour gâcher les efforts de tri de dizaines de foyers. Les erreurs de tri contribuent aussi à une pollution évitable. Les résidus chimiques, les huiles ou les médicaments peuvent infiltrer les sols ou les eaux s'ils sont mal traités. Sans parler des émanations

toxiques en cas de combustion accidentelle.

LE BON RÉFLEXE : DÉCHÈTERIE ET POINTS DE COLLECTE SPÉCIFIQUES

Pour éviter ces erreurs, rappez en déchèterie les déchets dangereux, c'est la meilleure solution, ou déposez-les dans les bornes dédiées en magasin, notamment pour les piles et batteries.

Certains déchets anodins de par leur taille peuvent avoir de lourdes conséquences lorsqu'ils sont mal triés.

Restons vigilants ! Mieux vaut prendre quelques minutes pour bien trier... plutôt que quelques années pour réparer les dégâts.

TOP 3 DES ERREURS QUI ONT LE PLUS D'IMPACT

- Les piles et batteries à déposer obligatoirement en magasin ou en déchèteries.
- Les bouteilles de gaz à rapporter à leur distributeur et les bouteilles de protoxyde d'azote en déchèteries.
- Les emballages de produits dangereux à apporter en déchèteries.



Les travaux en cours et à venir

1 CORMELLES-LE-ROYAL : AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE CYCLABLE.

Dans le cadre du schéma cyclable communautaire, la Communauté urbaine aménage une piste cyclable sur le boulevard de la Combe-Martin, à Cormelles-le-Royal. Le projet prévoit des liaisons douces jusqu'à la coulée verte, en passant par les jardins familiaux, ainsi que la sécurisation du carrefour avec la rue d'Ifs et la rue du Clos. Les travaux débuteront en novembre pour une durée de 3 mois.

Montant de l'opération :
390 000€ TTC financés par la Communauté urbaine et la commune de Cormelles-le-Royal.

2 BRETTEVILLE-SUR-ODON : L'AIRE DE COVOITURAGE S'AGRANDIT.

En réponse à la forte demande de stationnement, l'aire de covoiturage de Bretteville-sur-Odon s'agrandit. En plus des 41 places existantes, 56 places perméables vont être créées. Les accès actuels seront conservés ainsi que les arbres présents. Enfin, un talus de terre de protection sera aménagé. Les travaux se dérouleront jusqu'en décembre.

Montant de l'opération :
267 000€ TTC financés par la Communauté urbaine.



5 THUE-ET-MUE

LA RUE DES PRÉS RÉAMÉNAGÉE
1 046 000€

4 CAEN

LA PLACE COURTONNE SE VÉGÉTALISE
250 000€

2 BRETTEVILLE-SUR-ODON

L'AIRE DE COVOITURAGE S'AGRANDIT
267 000€

3 TROARN : TRANSFORMATION EN COURS RUE DE ROUEN.

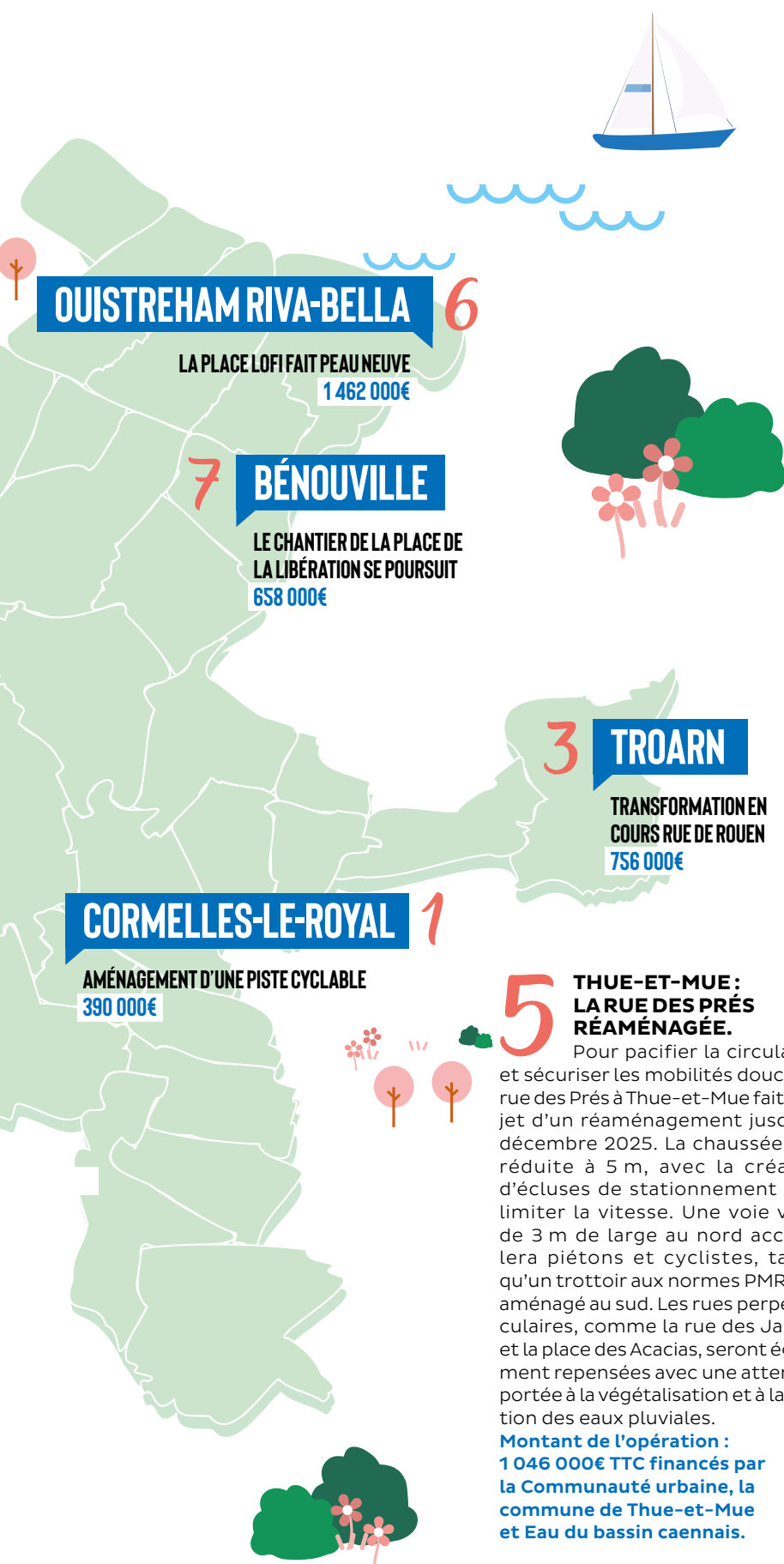
La rue de Rouen et ses abords font l'objet d'un important réaménagement entre la rue de Cabourg et la sortie urbanisée de la commune. Ce projet vise à apaiser la circulation sur cet axe structurant, à sécuriser les croisements et les traversées piétonnes, et à améliorer les cheminements et l'accessibilité. L'organisation du stationnement sera revue, et les réseaux aériens seront enfouis pour offrir un cadre de vie plus agréable. Les travaux se termineront en décembre 2025.

Montant de l'opération :
756 000€ TTC financés par la Communauté urbaine, la commune de Troarn, le SDEC, l'État et le Département du Calvados.

4 CAEN : LA PLACE COURTONNE SE VÉGÉTALISE.

Sur la partie Est de la place Courtonne, le parking situé entre la rue de Bernières et le bassin Saint-Pierre sera transformé avec 1 000 m² de pelouse et la plantation d'une vingtaine d'arbres pour mieux profiter du bassin. Un espace piéton et de nouvelles connexions cyclables renforceront les mobilités douces. Les travaux se dérouleront en octobre/novembre 2025 et le semis de pelouse sera réalisé au printemps 2026.

Montant de l'opération :
250 000€ TTC financés par la Communauté urbaine, la ville de Caen, la Région Normandie et le Département du Calvados.



OUISTREHAM RIVA-BELLA

LA PLACE LOFI FAIT PEAU NEUVE
1 462 000€

7 BÉNOUVILLE

LE CHANTIER DE LA PLACE DE
LA LIBÉRATION SE POURSUIT
658 000€

1 CORMELLES-LE-ROYAL

AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE CYCLABLE
390 000€

3 TROARN

TRANSFORMATION EN
COURS RUE DE ROUEN
756 000€

5 THUE-ET-MUE : LA RUE DES PRÉS RÉAMÉNAGÉE.

Pour pacifier la circulation et sécuriser les mobilités douces, la rue des Prés à Thue-et-Mue fait l'objet d'un réaménagement jusqu'en décembre 2025. La chaussée sera réduite à 5 m, avec la création d'écluses de stationnement pour limiter la vitesse. Une voie verte de 3 m de large au nord accueillera piétons et cyclistes, tandis qu'un trottoir aux normes PMR sera aménagé au sud. Les rues perpendiculaires, comme la rue des Jardins et la place des Acacias, seront également repensées avec une attention portée à la végétalisation et à la gestion des eaux pluviales.

Montant de l'opération :
1 046 000€ TTC financés par la Communauté urbaine, la commune de Thue-et-Mue et Eau du bassin caennais.

6 OUISTREHAM RIVA-BELLA : LA PLACE LOFI FAIT PEAU NEUVE.

Lieu emblématique du front de mer, l'esplanade Alexandre-Lofi fait l'objet d'un vaste réaménagement. Le projet permettra la création de nouveaux commerces et modernisera l'espace public autour du principal accès à la plage. Il prévoira aussi la mise en valeur de la statue commémorative d'Alexandre Lofi. Au cœur des activités touristiques, culturelles et estivales, l'esplanade sera alors repensée pour mieux répondre aux usages actuels et à venir. Les travaux se poursuivront jusqu'en mars 2026.

Montant de l'opération :
1 462 000€ TTC financés par la Communauté urbaine, la commune de Ouistreham Riva-Bella et Eau du bassin caennais.

7 BÉNOUVILLE : LE CHANTIER DE LA PLACE DE LA LIBÉRATION SE POURSUIT.

Après le renouvellement des réseaux souterrains, la place de la Libération à Bénouville fait l'objet d'un important réaménagement. Située à l'entrée de la zone mémorielle du Débarquement, cette place est repensée pour mieux concilier circulation, mobilités actives, convivialité et mémoire. Le projet prévoit la création de nouveaux espaces verts tout en conservant les arbres existants, la désimperméabilisation des sols, la sécurisation des cheminements (accessibles aux PMR), ainsi que la réorganisation du stationnement du marché et des espaces commémoratifs. Le renouvellement de l'éclairage public est également au programme. La fin des travaux est attendue courant de l'automne 2025.

Montant de l'opération :
658 000€ TTC financés par la Communauté urbaine, la commune de Bénouville, Eau du bassin caennais, la Région Normandie et le Département du Calvados.

Résidence d'éditeurs

RENCONTRES AUTOUR DE LA LITTÉRATURE

Un projet inédit est né à la Bibli François Geindre d'Hérouville Saint-Clair : les résidences d'éditeurs. L'idée est de rendre plus visibles les maisons d'édition indépendantes et faire vivre autrement la littérature auprès du public.

L'an dernier, la bibliothèque a reçu en résidence la jeune maison des Éditions du Typhon qui travaille à la fois avec des auteurs contemporains et à partir de textes d'auteurs disparus.



© Caen la mer

Morgane Desard, directrice de la bibliothèque, explique : « L'année 2024 a été bâtie sur sept cycles de rencontres avec des temps forts à destination du grand public, des ateliers et des animations. Notre idée est de créer des partenariats entre l'éditeur, les auteurs qu'il accompagne, la bibliothèque et les acteurs du territoire. Lors des rencontres, nous présentons le travail de l'éditeur, sa vision, ses auteurs phares, et le public s'approprie le catalogue en découvrant les livres. En complément, nous organisons conférences, expositions et projections en partenariat avec le Café des Images. » En parallèle, un travail a été mené avec des élèves du Lycée Allende dans le cadre du dispositif franco-allemand Abibac, avec des jeunes de la formation aux métiers du livre et de la papeterie Profile et avec des étudiants en Master métiers du livre et de l'édition de l'Université de Caen.

« Chaque titre des romans présents à la Bibli a été emprunté entre 3 et 4 fois dans l'année, preuve de l'intérêt du public pour cette résidence » explique Morgane Desard. « Nous allons renouveler ce projet, probablement sous l'angle de l'accompagnement autour du journalisme et de l'éducation aux médias. »

LA CULTURE FACILE POUR TOUS !

À IFS, LES LIVRES VIENNENT À VOUS AVEC LA BIBLI-CYCLETTE

Difficile de vous déplacer ? Que ce soit temporaire ou définitif, la bibliothèque Victor Hugo d'Iffs a mis en place pour les habitants de la commune un service gratuit de portage de livres à domicile.

Comment s'inscrire ?

Contactez la bibliothèque d'Iffs au 02 14 37 29 93 ou par courriel à bibli-ifs@caenlamer.fr. Expliquez vos goûts et planifiez un rendez-vous avec les bibliothécaires qui assureront le portage à vélo.



© Caen la mer



© Emile Orange

LES TOUT-PETITS S'ÉVEILLENT À LA CULTURE AVEC « ALLEY OOP »

Promouvoir la lecture en stimulant la créativité des jeunes enfants est un objectif des bibliothèques. Dans le cadre du dispositif « *Premières Pages* », en partenariat avec la Direction régionale des affaires culturelles de Normandie et le Département du Calvados, le projet « *Alley Oop* » a été conçu avec l'artiste caennais Émile Orange. « *Alley Oop* » est composé de deux modules, accompagnés de sept tapis de jeux réalisés par l'artiste. Les enfants peuvent explorer, jouer et interagir en s'immergeant dans l'univers de la lecture et du jeu. Le dispositif peut être emprunté par les structures de la petite enfance et les bibliothèques de Caen la mer.

« BIBLIO-RETOURS », LES LIVRES VOYAGENT EN NAVETTE

Bonne nouvelle ! Depuis le printemps dernier, les usagers peuvent rapporter les documents empruntés dans n'importe quelle bibliothèque des 34 du réseau partenaire. Ils sont triés à la bibliothèque Alexis de Tocqueville puis réacheminés par navette dans leur bibliothèque d'origine, facilitant ainsi l'accès à la culture pour tous.

Millénaire en musique

LES ÉCHOS DU PARTAGE

Musique en Plaine (MEP), école du spectacle vivant de Caen la mer, ainsi que le Conservatoire et Orchestre de Caen ont contribué à plusieurs événements du Millénaire de Caen, mettant ainsi en valeur les talents du territoire.

Guillaume Hubert, directeur de MEP, et Franck Laurent, responsable du cursus Arts Visuels de l'école, se réjouissent de cette participation. « C'était vraiment notre volonté car ce projet était une opportunité extraordinaire de pouvoir mettre en application lors d'un événement tout le travail effectué par les élèves et l'ensemble des équipes. Une trentaine d'élèves de la Fanfare Kid avec cuivres et percussions a lancé les festivités lors de l'inauguration du Millénaire en mars en jouant sur les marches du château devant 30 000 personnes. Un moment unique pour eux et leur professeur Marc Le Berre. Parallèlement, les élèves de la classe Production Musicale, sous la direction de Stéphane Bruscolini, ont réalisé la bande-son originale de la grande fresque du Millénaire en travaillant avec l'artiste B959. Cette collaboration très professionnelle, avec la mise en application de toutes les étapes techniques, a renforcé leur motivation.

En mai, les 35 choristes de la chorale féminine Cœur de MEP, dirigée par Caroline Gea, ont participé à la Parade Opératique avec le spectacle pour chœurs et orchestre « Les enfants sauvages », créé par Michel Taïeb et Michel Schick. Fin

juin, pour le week-end maritime, notre Big Band, commun avec celui du SIVOM des 3 vallées, s'est produit le vendredi sur le magnifique voilier hollandais Morgenster, sous la direction de Stéphane Lechien et Josselin Chéri. Le samedi, sept de nos groupes de musique actuelle, accompagnés de nos élèves techniciens, ont joué devant la foule sur les quais, et le dimanche, Cœur de MEP a chanté sur le vieux gréement La Recouvrance. Pour finir, comme un ultime cadeau, les choristes ont été invitées pour un concert improvisé le lundi sur le Phoenix. Nous avons vraiment vécu des moments magiques avec le Millénaire. »

Le Conservatoire & Orchestre de Caen a également pris part à l'événement avec la participation des classes de cuivres et percussions au grand ensemble qui a lancé les festivités au château.

Un moment exceptionnel pour Aurélien Daumas-Richardson, directeur

du Conservatoire & Orchestre de Caen. « C'était un événement unique et festif et nous avons pu voir le bonheur des spectateurs. Les parents de nos élèves nous ont aussi fait un retour enthousiaste sur cette prestation. Nos élèves comédiens ont également défilé sur un char dans Caen lors de la parade opératique. Pour le week-end maritime, nous avons participé à deux concerts en collaboration avec MEP. Là encore, un moment unique pour nos musiciens. De plus, notre ensemble de cuivres, nos élèves trompettistes, pianistes, saxophonistes et ceux du département musique ancienne ont joué en alternance sur les quais, notamment sur un trois-mâts, le Biche, devant un public enchanté. Tout ceci était une belle expérience. Plusieurs de nos concerts ont aussi été labellisés par le Millénaire comme « 1001 voix pour la Paix » qui a eu lieu au Zénith le 7 juin et a réuni plus de 1600 spectateurs. »



« LA PARTICIPATION DE MEP ET DU CONSERVATOIRE AU MILLÉNAIRE ILLUSTRE PARFAITEMENT NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR DES PRATIQUES COLLECTIVES ET DE LA RENCONTRE ENTRE LES ARTS »

Marc Pottier, vice-président en charge de la Culture.



© Caen la mer



© Caen la mer



© Caen la mer

Hygiène en piscine

UN GESTE POUR SOI, UN ENGAGEMENT POUR TOUS

Quand on entre dans une piscine, on s'attend naturellement à une eau claire, propre, agréable. Pourtant, cette qualité de l'eau ne tient pas du hasard : elle résulte d'un équilibre fragile, entretenu d'une part par les installations techniques mais surtout par les gestes quotidiens de chacun.

« Loin d'être anodine, l'hygiène en piscine est un véritable acte de responsabilité collective » explique Yoan Girard, chef d'équipe traitement de l'eau. « Se laver correctement avant la baignade, suivre les consignes à chaque étape du parcours, ce sont autant d'actions simples qui ont un impact direct sur la santé, le confort et l'environnement. »

UN MILIEU VIVANT À PRÉSERVER

Contrairement aux idées reçues, l'eau d'un bassin n'est pas remplacée tous les jours. « Elle est filtrée, désinfectée et recyclée en continu, selon un processus technique exigeant » précise Yoan. « Mais ce système ne peut fonctionner efficacement que si chacun y met du sien. »

En effet, le corps humain libère en permanence des éléments biologiques : sueur, sécrétions, cellules mortes, résidus de cosmétiques, etc. Une simple douche à l'eau ne suffit pas à les éliminer. Seule une douche complète avec savon permet d'en retirer jusqu'à 70 %, réduisant ainsi les apports polluants dans le bassin.

HYGIÈNE, SANTÉ ET CONFORT : TOUT EST LIÉ

Des chloramines* se forment lorsque le chlore utilisé pour désinfecter l'eau réagit avec l'excès de polluants. Ce sont elles qui provoquent :

- L'odeur forte et piquante de chlore.
- Les irritations des yeux, de la peau et des voies respiratoires.
- La dégradation de la qualité de l'air intérieur.
- L'usure prématurée des installations.

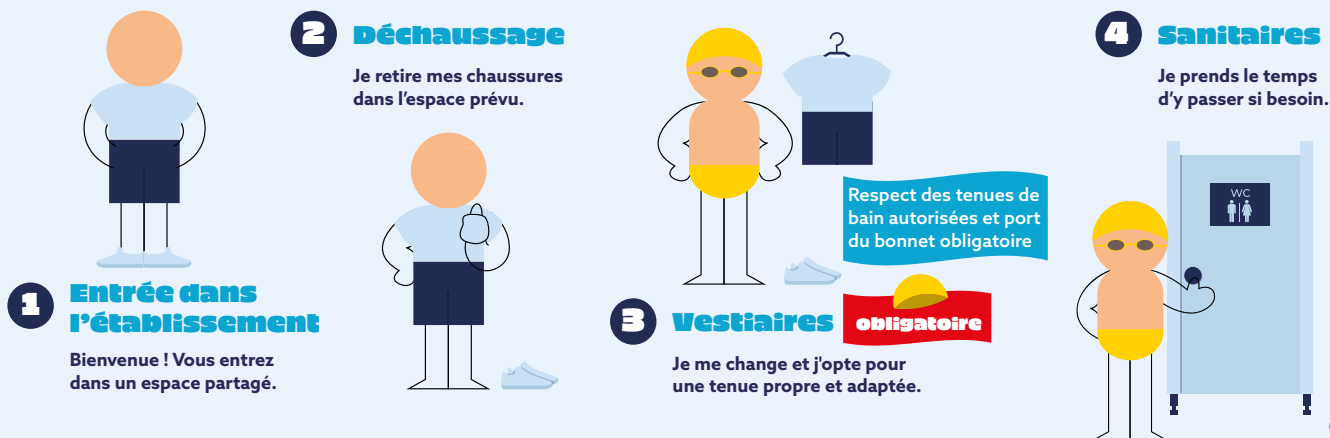
« Un seul geste, la douche savonnée, permet de limiter ces désagréments pour soi, pour les autres usagers, et pour les agents de la piscine. »

KESAKO

C'EST QUOI UNE CHLORAMINE (OU CHLORE COMBINÉ) ?

Les chloramines sont des sous-produits du chlore qui se forment au contact de la sueur, de l'urine ou des cosmétiques. Elles provoquent l'odeur forte, les yeux rouges et les irritations en piscine. Mieux vaut les éviter grâce à une simple douche savonnée avant de plonger.

LE PARCOURS DU BAIGNEUR RESPONSABLE



UN LEVIER D'ACTION ENVIRONNEMENTAL

En période de tension énergétique et de crise climatique, les gestes d'hygiène ont aussi un impact environnemental mesurable. Moins de polluants signifie moins de désinfection donc moins de produits chimiques, des renouvellements d'eau et des vidanges plus espacés donc moins d'énergie consommée pour le chauffage, la ventilation, la filtration.



© Picsef Drone



« GRÂCE À LA DOUCHE SAVONNÉE, UNE SEULE PISCINE PEUT ÉCONOMISER DES DIZAINES DE MILLIERS DE LITRES D'EAU PAR MOIS, RÉDUIRE DE 30 % SA CONSOMMATION DE DÉSINFECTANTS, ET DIMINUER SON EMPREINTE CARBONE DE FAÇON SIGNIFICATIVE ! »

Bruno Coutanceau, Rapporteur général en charge des sports

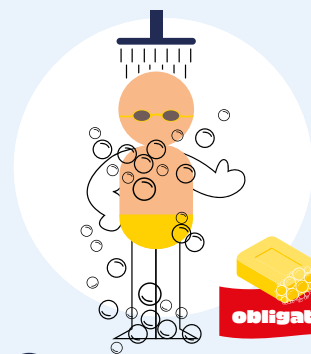
UN GESTE SIMPLE, UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Adopter un comportement responsable en piscine, ce n'est pas qu'une règle d'usage. C'est un engagement citoyen : pour sa santé, pour celle des autres, pour l'environnement et pour la qualité du service public.

Alors, la prochaine fois que vous passez la porte d'une piscine, souvenez-vous : l'hygiène n'est pas un détail. C'est un geste essentiel.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Caen la mer gère 6 complexes aquatiques : le Stade nautique et les piscines de la Grâce de Dieu et du Chemin Vert à Caen, la piscine Montmorency à Hérouville Saint-Clair, le centre aquatique Siréna à Carpiquet et Aquabella à Ouistreham Riva-Bella. Pour ces équipements, le budget annuel en eau, électricité, énergie et produits de traitement d'eau dépasse 3 M€. Un petit effort de tous permettrait une économie substantielle.



5 Douche savonnée, démaquillage

Je prends une douche complète avec savon (mis à disposition).

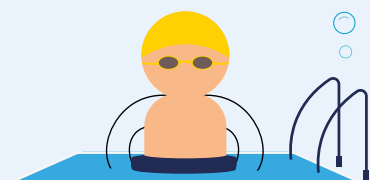
Zones clés : aisselles, plis, pieds, parties intimes, et cheveux si possibles.

6 Pédiluve *

Je marche lentement dans le pédiluve et je ne l'évite pas !



Au stade nautique Eugène-Maës, le passage par le pédiluve se fait juste avant l'entrée au vestiaire



7 Bassins

Je profite de ma baignade dans les meilleures conditions.

Expressions politiques

GROUPE "AGGLO D'ABORD"

Pour un avenir durable

Des budgets pour financer la transition écologique en net recul, l'assouplissement de l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN), suppression des Zones à Faibles Emissions (ZFE), suspension de Ma Prime Rénov', arrêt de l'implantation des énergies renouvelables. Depuis quelques mois, les exemples de reculs en matière d'écologie se multiplient en mettant à mal l'ambition de la France sur ce sujet.

Pour les communes, autorités organisatrices de la transition écologique dans les territoires, l'exercice n'est guère aisé de se positionner face à des injonctions parfois contradictoires et un accompagnement financier en

forte diminution. En tant qu'élus, nos interrogations sont nombreuses face aux problématiques qui s'imposent à nous : Comment répondre à la nécessité de construire de nouveaux logements et de réindustrialiser nos territoires tout en préservant le foncier agricole ? Comment atteindre les nombreuses exigences réglementaires comme la Loi de Transition Énergétique visant une réduction de 50 % des consommations énergétiques des bâtiments d'ici 2050 ou la couverture d'un tiers de nos besoins énergétiques par des énergies renouvelables d'ici 2030 ?

Pour autant, nous avons la certitude

que nous devons nous inscrire dans cette trajectoire car engager la transition écologique et répondre au défi climatique, c'est préparer l'avenir des générations futures.

Nos orientations s'inscrivent depuis de nombreuses années dans ce sens, avec le développement d'actions impactantes :

- Préservation de la biodiversité
- Développement des mobilités
- Rénovation énergétique des bâtiments
- Gestion des déchets

Face aux enjeux climatiques, soyez assurés de l'investissement des élus de l'Agglo d'Abord

GROUPE "CAEN LA MER CITOYENNE"

Pour une gestion publique de l'eau à Caen la mer : un enjeu majeur pour 2026

Le syndicat « Eau du Bassin Caennais », géré par Caen la mer, a confié jusqu'en 2029 la gestion de l'eau à la compagnie « Eaux de Normandie », filiale de Suez.

La question de reprendre en main ce service, se pose donc maintenant.

Pour nous la réponse s'impose : nous devons créer un service public de l'eau.

L'eau est notre bien commun

Elle n'est pas un bien marchand et sa gestion ne doit pas être source de profits. Elle ne peut correspondre durablement à des intérêts privés car le modèle économique des entreprises commerciales qui gèrent l'eau repose sur sa consommation. En contradiction totale avec l'exigence de sobriété et d'économie d'une ressource de plus en plus menacée et donc de plus en plus rare ... et plus chère.

C'est donc à la collectivité, c'est-à-dire Caen la mer, d'assumer le discours de sobriété, mais aussi de solidarité et de préservation de nos ressources.

La seule réponse possible à ces défis est donc politique et non technique.

Ce vrai projet de société va à l'encontre de la « société de marché », avec ses dérives et ses défaillances, et repose

sur des axes forts

• **La solidarité**, pour garantir à tous l'accès à ce bien vital qu'est l'eau potable par une tarification adaptée aux moyens de chaque foyer, avec notamment la gratuité des premiers mètres cubes d'eau indispensables à une vie digne.

• **Les actions sur le long terme**, visant à la sobriété de la consommation et surtout la préservation des ressources en eau. Ceci suppose un accompagnement par l'Agence de l'eau des agriculteurs vers des productions moins utilisatrices de produits contaminants. C'est réduire les pollutions à la source plutôt que la course aux solutions techniques, toujours plus chères, pour traiter les eaux polluées.

De très nombreuses collectivités ont mis en place ce service public, avec succès.

2 ans seront nécessaires pour une parfaite connaissance des dispositifs et des coûts, ce qui n'est pas possible avec un prestataire privé. Il faudra aussi évaluer et comparer les différents modes de gestion publique de l'eau (régie publique ou – plutôt –

Société Publique Locale ?), organiser la mutualisation des moyens et garantir la situation des employés des prestataires privés, obligatoirement repris par la collectivité...

Enfin, ces 2 ans seront indispensables pour exposer à tous les habitants de l'agglomération, les enjeux de ce nouveau service public de l'eau.

L'eau est un sujet quotidien et populaire, trop souvent confisqué par les grandes entreprises du secteur, au prétexte qu'elles seules auraient la capacité technique de bien faire. Les expériences des collectivités (Paris, Cherbourg, Rennes, Grenoble, Bordeaux ou encore Nice) qui ont « sauté le pas » révèlent que c'est faux.

Il est donc essentiel que les citoyens, usagers et payeurs, soient acteurs de cette politique et donc informés, comme à Lyon ou Grenoble. Dans ces villes, les associations de consommateurs, des membres de la société civile sont associés aux décisions sur la gestion de l'eau.

En 2026, cette question sera posée lors des élections municipales. Réfléchissons-y dès maintenant !

Gestion des aires d'accueil des gens du voyage

UN MÉTIER MÉCONNU

La gestion des aires d'accueil des gens du voyage fait partie des compétences de la Communauté urbaine. Toutefois, c'est une mission moins connue du grand public. Rencontre avec des agents de l'équipe pour en parler.

Damien Hérivel, chef du service logement social et gens du voyage, détaille les équipements.

« Nous gérons sur le territoire 8 aires permanentes d'accueil qui proposent toute l'année 97 emplacements. Ces terrains sont équipés de toilettes et de douches individuelles et d'un module avec eau, électricité et évier pour cuisiner et installer un lave-linge. À cela, il faut ajouter une aire de grands passages de 200 places et une aire de petits passages de 50 places. Nous travaillons régulièrement avec les autres communautés de communes du Calvados pour la formation des agents et pour harmoniser nos missions et nos tarifs. Nous étudions également les projets de création de nouveaux terrains. Une aire sur la commune de Thue-et-Mue est en projet et devrait ouvrir fin 2026. Elle offrira 8 emplacements et accueillera les voyageurs hippomobiles grâce à un pâturage. Caen la mer met tout en œuvre pour agir avec réactivité et dans la limite de ses compétences face aux arrivées imprévues des gens du voyage, en sachant combien ce sujet peut être délicat et source de préoccupation à la fois pour les habitants et pour les communes concernées. »

Jean-Claude, responsable de l'équipe gens du voyage, témoigne des missions au quotidien.

« Notre équipe est composée de 5 gestionnaires polyvalents et de 2 agents d'entretien. L'été, une personne supplémentaire nous aide car les gens du voyage participent à des missions, des grands rassemblements, se déplacent et cela génère plus d'activité. Tout au long de l'année, nous gérons les aires permanentes, 6 jours sur 7. Il s'agit de s'occuper des arrivées et départs des voyageurs, de nettoyer les lieux, de faire les petits travaux de réparation et

d'entretenir les espaces verts. Les gestionnaires vont aussi sur place percevoir les redevances d'occupation, d'eau et d'électricité. En cas de problème, je viens dialoguer. Je suis à l'écoute, tout en étant ferme sur le respect du règlement, pour trouver des solutions.

Pendant l'été, lors des rassemblements sur le terrain de grands passages, nous anticipons les arrivées dès que nous pouvons, entretenons les espaces verts, percevons la redevance d'occupation et installons la benne pour les poubelles. Lorsque les groupes partent, nous vérifions l'état du

terrain, nous récupérons la benne et nettoyons. Je m'occupe également d'organiser la collecte des ordures ménagères en cas d'installation sans autorisation sur les 48 communes afin que cela corresponde avec une tournée de ramassage pour optimiser les coûts. Nous travaillons aussi en partenariat avec Soliha, médiateur départemental, qui assure un rôle de veille et facilite la mise en œuvre de solutions entre les élus et les gens du voyage, surtout lorsque des groupes de voyageurs s'installent dans une commune sans prévenir en période estivale. »



L'équipe d'agents en charge de la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

LA MOBILITÉ FLEXIBLE

SUR RÉSERVATION

Découvrez
toutes les
communes !



NOUVEAU

**6 ZONES
FLEX**



**35
COMMUNES**



**TRAJETS
SUR MESURE**

